Certificat de Compétences des Conducteurs et des Convoyeurs

(Transport d'Animaux Vivants mention équidé)

L'AFASEC est habilitée par le CEZ de Rambouillet pour proposer cette formation. Le transport d'animaux vivants est règlementé à l'échelle européenne et française par le règlement CE 1/2005 et l'ordonnance n°2015-616 du 4 juin 2015. À ce titre, toute personne qui, dans le cadre de ses activités économiques, manipule, transporte, convoie des animaux vivants sur une distance de plus de 65 km, est soumise à une obligation de diplôme ou de suivi de formation.
Titre inscrit au Répertoire Spécifique RS n°RS5549.

Public et pré-requis

Tout public

Approche du cheval

Modalités d'accès

Dates / Calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 14 heures
(2 journées consécutives)

Tarif : 450 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation:
Mont-de-Marsan
Graignes
Gouvieux
Boissy-Saint-Léger
Cabriès

6 sessions
Taux de satisfaction globale : 100 %
Taux de réussite : 100 % (examen réalisé sur la plateforme du Ministère - Educagri)

Objectifs de la formation

Transporter des équidés en toute sécurité et en conformité avec la règlementation. Celle-ci vise à satisfaire la protection des animaux en cours de transport.

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Partage d'expériences entre participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Les intervenants proposeront des études de cas, des mises en situation. Les mises en situation professionnelle se réalisent avec des équidés et un camion ou van 2 places. Embarquement et débarquement d'un cheval réalisé par chaque participant volontaire en tenant compte des équipements nécessaires (équipement du cheval et EPI (Équipement de Protection Individuelle) et en respectant les consignes de sécurité et de bien-être animal.

Moyens matériels de la formation

- Supports de formation
- Vidéo-projection (diaporamas, aides visuelles (schémas, tableaux...)
- Vidéos courtes
- Ressources de la DGER

La formation se déroule sur le site de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis faite sur la plateforme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Un questionnaire à choix multiple de 30 questions ; pour valider il faut obtenir 60 % de bonnes réponses.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr